

CONTRAT D'ABONNEMENT / RÉABONNEMENT ANNUEL

Formulaire réservé aux enfants scolarisés en école primaire ou au collège empruntant une ligne de transport scolaire.

Formulaire et pièces jointes à retourner à l'adresse suivante :

Agence multimodale Synchro / SNCF - 249, place de la Gare, 73000 CHAMBÉRY

L'ABONNÉ

N° de carte OÙRAI : _____

À cocher si pas de carte OÙRAI

Mme M Nom Prénom* : _____

Né(e) le* : ____ / ____ / _____

À cocher si moins de 4 ans

Établissement fréquenté* : _____ Classe fréquentée en 2021-2022* : _____

N° de la ligne de transport scolaire empruntée* : _____ (*liste disponible sur synchro-bus.fr*)

Remplir ce cadre pour un premier abonnement ou en cas de modifications

Adresse* : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

REPRÉSENTANT LÉGAL

Mme M Nom Prénom* : _____ Né(e) le* : ____ / ____ / _____

Adresse : _____

Code Postal* : _____ Ville* : _____

Tél Fixe* : _____ Tél portable* : _____ Mail* : _____

Remplir a minima un moyen pour vous contacter

* J'ai pris connaissance du règlement d'exploitation des services de transport scolaire de Grand Chambéry pour les enfants scolarisés dans une école primaire ou collège et inscrits à un service de transport scolaire (document disponible sur www.synchro-bus.fr)

Si votre enfant est sous le régime d'une garde alternée et doit être inscrit à plusieurs services de transport scolaire, **merci de compléter le formulaire spécifique disponible sur www.synchro-bus.fr**.

L'ABONNEMENT

Date de début de validité souhaitée : ____ / ____ / _____ (une confirmation sera envoyée par mail)

LES PIÈCES JOINTES À RETOURNER

Photocopie recto-verso d'une pièce d'identité de l'abonné et de son représentant légal

Photo d'identité récente de l'abonné avec son nom et prénom au dos (sauf si vous êtes déjà titulaire d'une carte OÙRAI)

Un moyen de paiement (à choisir au verso de ce formulaire)

CONDITIONS POUR BÉNÉFICIER D'UNE TARIFICATION SOLIDAIRE (résident de Grand Chambéry)

Pièces justificatives à retourner :

Quotient familial inférieur à 690

• Attestation de paiement de la CAF ou de la MSA de moins de 3 mois avec le nom des ayants droit.

Quotient familial inférieur à 200

• Avis d'imposition
• Attestation de paiement CAF de moins de 3 mois
• Livret de famille ou pièce d'identité

* Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur cette demande d'abonnement

J'accepte de recevoir des informations et des offres de la part de Synchro BUS et de OÙRAI (informations trafic, offres promotionnelles). Synchro BUS s'engage à ne pas divulguer vos données personnelles.

* Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de l'abonnement annuel et de la carte OÙRAI téléchargeables sur le site internet ou disponibles à l'agence multimodale Synchro / SNCF

* MENTIONS OBLIGATOIRE

Attention : en cas de formulaire incomplet, ou de pièces justificatives non fournies, le dossier ne sera pas traité et vous sera retourné

Les informations sont collectées par Synchro Bus, responsable des traitements qui ont pour finalité la gestion des données billettiques, la gestion commerciale ainsi que pour la gestion des opérations de contrôle des titres de transport dans le cadre de ces applications. Vous disposez des droits d'accès et de rectification aux données vous concernant selon les modalités précisées dans les conditions générales de la carte OÙRAI et conformément aux préconisations de la CNIL. Synchro Bus reste le seul destinataire des informations. Sur simple demande écrite, l'intéressé peut avoir accès aux informations ou les corriger.

Fait à : _____ , le _____

Signature du représentant légal

JE CHOISIS MON ABONNEMENT ANNUEL ET MON MODE DE RÈGLEMENT

Je souhaite créer une carte OÛRA!

Obligatoire et valable 5 ans

Total	<input type="radio"/>	5,00 €
-------	-----------------------	--------



Vous avez moins de 4 ans

Gratuit

Vous avez entre 4 et 11 ans

Plein tarif 92 €
 entre 591 et 690 47 €
 Quotient familial entre 491 et 590 29 €
 entre 1 et 490 11 €

Vous avez entre 12 et 25 ans

Plein tarif 187 €
 entre 591 et 690 94,50 €
 Quotient familial entre 491 et 590 57,50 €
 entre 1 et 490 20,50 €

Paiement en une seule fois

Paiement par prélèvement automatique

9,20 € x 10 mensualités = 92 € *
 11,75 € x 4 mensualités = 47 €
 7,25 € x 4 mensualités = 29 €

18,70 € x 10 mensualités = 187 € *
 18,90 € x 5 mensualités = 94,50 €
 11,50 € x 5 mensualités = 57,50 €

Frais de dossier inclus au prix de 2€

* Pour le plein tarif en prélèvement automatique, l'abonnement annuel sera reconduit automatiquement chaque année.

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

- Au comptant** : 1 chèque à l'ordre de KEOLIS Chambéry **OU** en espèces ou carte bancaire à l'agence multimodale Synchro / SNCF
 249 place de la Gare, 73000 CHAMBERY
- En plusieurs fois** : 1 RIB + mandat de prélèvement SEPA + carte d'identité du payeur

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez **KEOLIS Chambéry** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **KEOLIS Chambéry**. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant Créancier SEPA (ICS)

Nom du créancier :
 Adresse (n° et rue) :
 Code postal et ville :
 Pays :

FR5673785799D

KEOLIS CHAMBERY
 18, avenue des Chevaliers Tireurs
 73 026 Chambéry Cedex
 FRANCE

DÉBITEUR

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Pays

N° de compte IBAN

Code BIC

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

N'OUBLIEZ PAS DE JOINDRE UN RIB

Fait à _____ Signature _____

Le _____

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.